

académie
Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Beauvais, le 26 septembre 2017

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Mesdames et messieurs les Maires de l'Oise

**Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise**

Pôle ASH

Dossier suivi par :
Jacques-Henri SEVEL
IEN ASH

Réf. JHS/ET n°134 – 2017/2018

Tél : 03.44.06.45.94
Fax : 03.44.48.67.25

Mèl : poleashsecretariat60@ac-
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Objet : transmission de candidatures potentielles pour des postes d'AESH.

Réf : - Décret et arrêtés du 27 juin 2014
- Circulaire n° 2014-083 du 8 juillet 2014
- Décret 2016-74 du 29 janvier 2016

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, je recrute des personnels qui seront engagés par contrat de droit public pour les accompagner.

Les conditions requises sont les suivantes :

- être titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'aide à la personne, par exemples :
 - CAP petite enfance ;
 - Diplôme d'Etat Auxiliaire de Vie Sociale - DEAVS ;
 - Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique – DEAMP ;
 - Nouveau diplôme DEAES, Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (diplôme de niveau V qui est la fusion entre le DEAVS et le DEAMP – décret et arrêté du 29 janvier 2016).

- ou avoir exercé pendant au moins deux ans les fonctions d'aide à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap (personnels en CUI). Dans ce cas, les personnes sont dispensées de la condition de diplôme.

Si vous connaissez des personnes répondant à ces critères, je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre les candidatures à la Division Gestion des Personnels, ou leur demander de prendre contact :

DSDEN de l'Oise – Pôle ASH
22 avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS Cédex

Je vous en remercie vivement par avance et vous prie d'agréer, mesdames et messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.



Jacky CRÉPIN